

LE CSO

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES



Centre équestre de Vilvert

1 rue de la manufacture

78350 JOUY EN JOSAS

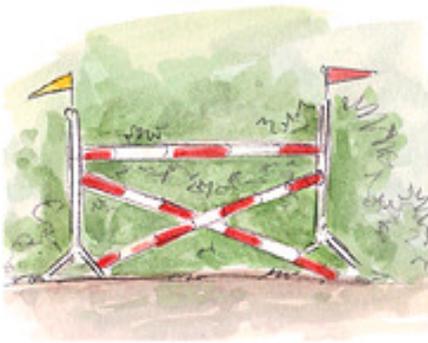
01 39 56 42 94

club.hippique.vilvert@wanadoo.fr

LE CSO

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

LE CSO, EN BREF :



Le saut d'obstacle consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans commettre de faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de

l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.



HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAINEMENTS :

1 cours spécifiques à la discipline, en plus du cours classique :

| Reprise | Droit d'accès aux installations sportives | Forfait enseignement | TOTAL Par appel |
|----------------------|---|----------------------|-----------------|
| Jeudi 20h-21h | 175 € | 100 € | 275 € |

ENGAGEMENTS :

- Participer aux 2 cours Compétition
- Participer aux concours ; entre 7 et 10 dans l'année
- Participer à un stage de perfectionnement pendant les vacances de Noël, lieu à préciser
- Participer aux Championnats de France à Lamotte Beuvron en Juillet



Partie à rapporter signée
à l'accueil du club

TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

| CSO | 1 Participation | | 2 Participations | | 3 Participations | |
|---|------------------------------------|------------------------|------------------------------------|------------------------|------------------------------------|------------------------|
| | Concours à Brimbosport | Concours à l'extérieur | Concours à Brimbosport | Concours à l'extérieur | Concours à Brimbosport | Concours à l'extérieur |
| Part variable (engagement) | Prix variable selon l'organisateur | | Prix variable selon l'organisateur | | Prix variable selon l'organisateur | |
| Droit d'accès aux installations sportives | 38 € | / | 48 € | / | 54 € | / |
| Forfait enseignement | 22 € | 64 € | 27 € | 80 € | 31 € | 90 € |
| TOTAL part fixe | 60 € | 64 € | 75 € | 80 € | 85 € | 90 € |

CALENDRIER DES CONCOURS :

Voici la 1^{ère} partie, sous réserve de modifications
(Un second calendrier vous sera communiqué début 2015)

| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Le : 5 Octobre 2014 à Jardy | Le : 16 Novembre 2014 à Jardy |
|-----------------------------|-------------------------------|

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Lamotte beuvron, au mois de Juillet. Prévoir environ 650€
(non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)

MATERIEL :

Il serait souhaitable de se munir dans l'année de :
(tout ce matériel doit être marqué à votre nom et récupéré après chaque concours)

| Cavalier | Cheval | Transport et soins |
|-------------------|----------------------------|---|
| Bombe | Tapis blanc ou vert | Matériel de pansage |
| Bottes | Amortisseur | Licol + longe |
| Polo du club | Guêtres + protèges boulets | Gel rafraîchissant (non dopant) |
| Cravache | Gogue + rênes de gogue | Protections avec flanelles |
| Eperons | Martingale à anneaux | intégrées (sert en transport et au repos) |
| Résille | Bavette | |
| Veste de concours | Couvre rein imperméable | |
| Chemise blanche | Chemise séchante | |

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille/m'inscrire en cours compétition CSO pour l'année 2014/2015.

Le.....

Signature

CONTRAT CONCOURS

A DESTINATION DES PARENTS DE CAVALIER MINEUR ET

DES CAVALIERS MAJEURS

Je m'engage à :

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail club.hippique.vilvert@wanadoo.fr :
 - Fiche de pension complète et contrat signé joint => dans la semaine du 29/09 au 05/10.
 - Certificat médical et autorisation parentale joint => dans la semaine du 29/09 au 05/10.
2. Inscrire mon enfant / m'inscrire pour l'année, sauf blessure ou déménagement et **sur une seule discipline**.
3. Participer :
 - A tous les entraînements et concours ;
 - Au stage de préparation du vendredi 26 au mardi 30 Décembre, lieu à préciser ;
 - Et au Championnat de France à Lamotte Beuvron du 18 au 26 Juillet 2015.

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.

4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier au Championnat de France. Les dates sont données sous réserve de modification.

5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, du 18 au 26 Juillet 2015 pour permettre ma participation/la participation de mon enfant au Championnat de France. Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.

6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.

7. Ne pas faire passer de galop au cavalier pendant la saison, au risque de lui interdire l'accès à certains niveaux de compétition ou à son équipe.

Le club hippique se réserve le droit de valider par anticipation un galop pour les besoins des compétitions mais celui-ci devra être passé en fin d'année par le cavalier.

8. Aller chercher les informations et détails de chaque concours, sur le site internet de l'association, dans « Vilvert » puis « La compétition ou sur le tableau des compétitions ». Aucune information ne pourra être transmise avant le vendredi précédent le concours.

Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille / m'inscrireen cours compétition CSO pour l'année 2014/2015.

Signature des parents / du cavalier majeur